



**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'A.T.P.A.
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 4 juillet 2012,
tenue à Anjou**

Étaient présents : (11 personnes)

Pierre Pistagnési, président (en partie)
Eric Langlois, président-élu
Janick Lemay, trésorier
Gilles Céré, délégué APWA
Claudine Claessens, secrétaire
Guy Bergeron

Martin Letarte
Gaétan Robitaille
Luc Fugère
Alain Bérubé
Alexandre Zalzal (en partie)

Étaient absents : (10 personnes)

Daniel Galarneau
Daniel Trudeau
Luc Duval
Mario Lachapelle
Mario Trudeau

Daniel McDuff
Marie-Claude Desrochers
Michel Binet
Patrick Caron
Catherine Bédard

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION

M. Pierre Pistagnési préside la réunion qui commence à 13 h 42.

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Gilles Céré, secondé par Gaétan Robitaille d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : ajouter au divers : tournoi de balle molle, choix du comité d'élection à l'Assemblée générale, comité des mesures d'urgence, adopté à l'unanimité.

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL, RÉUNION DU 30 MAI 2012

Il est proposé par M. Martin Letarte, secondé par M. Bergeron d'adopter le procès-verbal de réunion avec la modification suivante : Remplacer la phrase : « M. Letarte a réussi à extraire la liste des membres associés de la liste complète des membres. » par la suivante : « L'équipe du service aux membres a réussi à extraire la liste des membres associés de la liste complète des membres. » Adopté à l'unanimité.

4.0 AFFAIRES DE LA SECTION

4.1 **RAPPORT DU PRÉSIDENT, M. PIERRE PISTAGNÉSI**

M. Pierre Pistagnési a tenu à présenter un bilan de l'année 2012 et s'est adressé aux membres du CE et CA :

« Je voulais en premier lieu vous remercier de la confiance et du soutien que vous m'avez donné tout au long de mon mandat. Ce fut pour moi une très belle expérience avec une équipe comme vous, qui avez su faire la différence et une réussite. Donc, je vous livre un bilan positif de ce mandat que nous avons ensemble entrepris de faire, soit de remettre l'association en ligne avec les règlements de l'APWA et ceux d'une OBNL. Nous n'avons pas terminé mais ce n'est qu'un début, car il reste encore beaucoup de travail à accomplir.

Nous avons finalement centralisé les comptes et transactions bancaires, quoique certaines petites ratées, mais dans l'ensemble nous avons fait un grand pas en avant. La venue d'un vérificateur externe afin d'éviter les confusions et de nous guider sur les méthodes comptables me semble avoir été une bonne décision.

Établissement des budgets de fonctionnement pour chacun des comités. Un vent de changement mais qui amène un souffle nouveau.

Nous avons signé le nouveau contrat avec PGA.

Il y a plusieurs nouveaux directeurs de comité, soit :

Colloque :	Marie-Claude Desrochers
Omnium Guy Bergeron :	Luc Fugère
Service aux membres:	Martin Letarte
Publication :	Mario Trudeau
1 ^{er} Tournoi de Baseball	M. Michel Tremblay
Statut et règlements :	Alain Bérubé
Journée Technique :	Gaétan Robitaille
CHRnet :	Valérie Céré

Les activités qui ont eu lieu jusqu'à aujourd'hui ont été des réussites, soit le tournoi de hockey, la Conférence Neige, les inscriptions au Collège Saint-Laurent et notre participation à Expo Grands travaux.

De plus cette année, notre colloque devrait nous amener une nouvelle clientèle par le fait de le placer hors des sentiers que nous faisons depuis plusieurs années.

Les endroits où nous devons renforcer notre travail : Demandes et suivis aux gens de PGA, notre site internet, la revue Publication et nos sollicitations pour nos partenaires et pour finir augmenter notre visibilité afin d'accroître le nombre de membres que nous avons.

Je suis comblé par notre progression et confiant que nous voulons tous la même chose, soit une association en santé qui pourra donner la chance à l'ensemble de ses membres d'améliorer leurs connaissances, les biens et services qui seront offerts aux citoyens pour lesquels ils se dévouent. »

4.2 MOT DU PRÉSIDENT ÉLU

Afin d'établir à deux ans le terme du président, M. Langlois soumet au CA une proposition de modification de l'article 4.2 du règlement de l'ATPA, Chapitre du Québec. Après discussion la proposition est ajustée comme suit :

CONSIDERANT qu'un terme de deux ans est souhaitable pour permettre au président de réaliser les changements qui permettent à l'ATPA de progresser comme organisation, tout en y laissant sa marque;

CONSIDERANT qu'un cycle de deux ans donne un laps de temps favorisant une formation adéquate de la relève à la présidence;

CONSIDERANT qu'avant 2010, le terme du président était de deux ans;

CONSIDERANT que, par la suite, la présidente sortante a reçu un renouvellement de son mandat d'un an;

Le Conseil d'administration recommande à l'assemblée générale des membres de modifier l'article 4.2 du règlement de l'ATPA qui se lit actuellement comme suit:

« 4.2 Le Comité exécutif se compose de:

- Quatre (4) officiers élus, dont le terme est d'un an débutant le jour de leurs élections et se terminant à l'assemblée générale annuelle de l'année suivante :
 - Le président: Le président élu de l'année précédente accède automatiquement au poste de président;
 - Le président élu;
 - Le trésorier;
 - Le secrétaire.
- Du président sortant.
- De deux administrateurs nommés par le président parmi les administrateurs aux postes suivants : le représentant de la Section auprès de l'APWA et le représentant de la Section auprès de l'ACTP. »

Par la version suivante :

« 4.2 Le Comité exécutif se compose de:

- Quatre (4) officiers élus :
 - le président, dont le terme est d'un maximum de deux (2) ans, la deuxième année étant sujette à l'approbation de l'assemblée générale sur recommandation du Comité exécutif et du Conseil d'administration, ceci sous réserve du désir du président de poursuivre son terme une deuxième année;
 - le président élu, dont le terme coïncide avec celui du président; À la fin du terme du président, le président élu accède automatiquement au poste de président;
 - le trésorier, dont le terme est d'un (1) an;
 - le secrétaire, dont le terme est d'un (1) an;
- Du président sortant, dont le terme coïncide avec celui du président.
- De deux (2) administrateurs nommés par le président parmi les administrateurs aux postes suivants : le délégué de la Section auprès de l'APWA et le représentant de la Section auprès de l'ACTP.

Le début et la fin desdits termes coïncidant avec la date de l'assemblée générale annuelle des membres. »

En conséquence, le Conseil d'administration recommande également à l'assemblée générale des membres de prolonger d'un an le terme de l'actuel président, M. Pierre Pistagnési.

Proposé par : M. Éric Langlois

Appuyé par : Martin Letarte

La proposition finale sera retransmise par M. Langlois aux membres du CA afin qu'ils confirment leur accord par courriel, ceci afin de se conformer à L'article 10.1 du règlement qui stipule qu'une proposition de modification au règlement doit être appuyée par au moins huit membres avant d'être soumise à l'assemblée générale.

4.3 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ APWA, GILLES CÉRÉ

M. Céré nous informe que depuis le Spring Meeting, quelques échanges courriel ont eu lieu, mais sans plus.

M. Pierre Pistagnési propose d'inviter M. Rick Stinston, directeur Région 1 de l'APWA et M. Brian Van Norman, responsable des relations avec les chapitres de l'APWA à se joindre à nous au congrès 2012 à Gatineau, pour un montant de 1 200 \$ maximum par personne pour défrayer les coûts de leur séjour au congrès. Secondé par Gaétan Robitaille, adopté à l'unanimité.

Pour l'année 2013, il est suggéré d'inviter le Président de l'APWA, M. Peter King, à venir au congrès.

4.4 RAPPORT DU DÉLÉGUÉ CPWA, DANIEL McDUFF

M. McDuff est absent. Aucun appel conférence n'a eu lieu, le prochain sera dans la semaine du 9 juillet. Il n'a toujours pas reçu le compte-rendu du dernier appel.

4.5 RAPPORT DU TRÉSORIER, JANICK LEMAY

M. Lemay nous donne un compte-rendu des revenus et dépenses.

M. Lemay enverra les codes budgétaires aux différents responsables des comités.

Chacun des comités ayant réservé un quatuor de golf doit aviser PGA de transférer les fonds de leur budget au golf afin de payer les frais du quatuor.

Il y a eu une discussion sur les services de PGA. Une rencontre aura lieu dans la semaine du 9 juillet chez PGA. M. Lemay et Pistagnési seront présents.

5.0 RAPPORT DES COMITÉS

5.1 COLLOQUE ANNUEL

Mme Desrochers est absente.

M. Langlois nous informe que le mercredi du congrès sera ouvert aux gens de villes de la région afin de visiter les kiosques. Un tarif spécial de 100\$ pour la journée a été établi, ce qui inclut le lunch du midi.

5.2 FORMATION

M. Catherine Bédard est absente. M. Bérubé nous informe que les cours proposés sur la Rive-Nord auront lieu.

5.3 OMNIUM GUY BERGERON

M. Fugère nous informe qu'à un mois de l'événement, les choses se passent bien. Il manque quatre ou cinq quatuors pour remplir le terrain. Le budget est respecté.

5.4 TOURNOI DE HOCKEY

M. Duval est absent.

M. Michel Tremblay informe M. Janick Lemay que le budget a été envoyé chez PGA.

5.5 CONFÉRENCE-NEIGE

Rien de nouveau pour le moment.

5.6 SERVICE AUX MEMBRES

M. Michel Tremblay a fait plusieurs appels et à ce jour, nous sommes 333 membres inscrits. À la fin de l'année, le comité prévoit avoir environ 20 membres de plus qu'en 2011 au lieu de 360 à la fin de l'année dernière, nous serions 380.

5.7 PUBLIC-ACTION

Rien de nouveau à l'exception que M. Éric Langlois mentionne qu'il a transmis des articles provenant de la ville de Québec.

Une discussion a eu lieu sur les façons de faire pour rentabiliser la revue : Envoyer la revue par courriel, plutôt que papier ? Donner la revue à contrat ? Moins de parution pour investir plus d'argent sur le Site internet ? À suivre.

5.8 JOURNÉE TECHNIQUE

M. Gaétan Robitaille aurait bien aimé avoir eu sa rencontre avant le CA, mais tout de même, la rencontre aura lieu dans la semaine du 9 juillet avec M. Michel Binet et Mario Lachapelle. À suivre.

5.9 COMMANDITES

Rien de nouveau pour le moment.

5.10 SITE INTERNET

Une rencontre est prévue entre M. Galarneau et M. Pistagnési.

5.11 CODE D'ÉTHIQUE ET RÈGLEMENTS Guide/manuel du chapitre

Pour sa première année de fonctionnement, le comité est à préparer un manuel de chapitre, en plus d'une politique sur le mode de fonctionnement des comités. Le comité travaille également sur le Code d'éthique qui toucherait non seulement les membres de villes, mais également les fournisseurs.

Un projet est déjà imprimé, les membres du CE aimeraient que M. Alain Bérubé fasse un résumé à l'Assemblée générale. M. Bérubé y réfléchira.

5.12 PROTOCOLE ET RECONNAISSANCE

M. Duval est absent.

6.0 DIVERS

6.1 BALLE MOLLE

Cette année, nous sommes associés avec la Ville de Saint-Jérôme. Il y a déjà eu trois rencontres. Le tournoi se tiendra du 6 au 9 septembre à Saint-Jérôme. L'organisation est très similaire à celle du golf.

Pour 2012, il n'y aura aucune implication financière de l'ATPA. Comme c'est la première année, aucune garantie de revenus pour 2012, pas assez d'informations. Deux publicités ont déjà été faites dans les journaux locaux. Les organisateurs sont MM. Michel Tremblay, Alain Bouchard pour l'ATPA et MM. Éric Prud'homme et Marc Dompré de la Ville de Saint-Jérôme.

6.2 COMITÉ D'ÉLECTION

Il est proposé par M. Éric Langlois, secondé par Mme Claudine Claessens que M. Alain Bérubé soit Président du Comité et que Mme Sylvie Bouchard soit secrétaire, adopté à l'unanimité.

6.3 COMITÉ « MESURES D'URGENCES »

Le CHRnet est déjà sur notre site internet et ils sont à travailler pour que l'ATPA soit sur le leur.

7.0 PROCHAINE RÉUNION

Aucune réunion avant le congrès 2012.

8.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par M. Guy Bergeron de lever l'assemblée à 15 h 52. Adopté à l'unanimité.

Préparé par :



Claudine Claessens